Vie régionale

Pierre Lejeune, Joëlle Coron, Paul Lacaze

Appel pour la promotion d'une véritable vie régionale de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P.

Le Bureau de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P., élu le 3 décembre à Paris s'est engagé à porter une attention toute particulière en 96 à **l'animation des régions.**

Dans cette période particulièrement difficile, sans doute même cruciale pour l'évolution du système de santé - notamment en ce qui concerne la médecine libérale - si nous voulons faire efficacement avancer nos propositions, définies par les motions de l'Assemblée Générale de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P., si nous voulons vraiment être les portes parole de la profession, en un mot si nous voulons avoir du poids et être reconnus, nous nous devons de faire la plus large part de nos actions à ce travail de contact sur le terrain avec l'ensemble des psychiatres privés.
Ce souci **d'échange, d'explication et surtout d'écoute** doit être la pierre angulaire d'un vrai travail démocratique de réflexion et de propositions qui a toujours fait la force de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. , souci qui, on l'a vu, manque singulièrement un peu partout aujourd'hui.
C'est dans cette perspective que notre Bureau National s'est engagé à soutenir et à promouvoir **toute action locale**, sous quelque forme que ce soit, à partir du moment où l'un ou plusieurs d'entre vous se sentent motivés pour s'y associer et en font la demande.

Les **thèmes** ne manquent pas, qu'ils soient **syndicaux** : dispositions conventionnelles (RMO, carnet de santé, codage des actes et des pathologies) maîtrise, formation continue, secteur associatif, ou **éthiques**, autour de l' **Appel aux Médecins de France** initié par le S.N.P.P. ou encore **scientifiques**, à propos notamment des **Journées anniversaire** «25 ans de psychiatrie privée» ou de celles de **La Rochelle** sur la prévention.

Les **formes** peuvent, elles aussi, être adaptées à vos besoins : soutien logistique et matériel, participation d'un ou plusieurs membres du Bureau national à des réunions etc....
Comme l'a souligné notre trésorier dans l'appel de cotisation que vous venez de recevoir, une part de cette dernière sera consacrée à ces **opérations régionales**.

Le Bureau, enfin, s'est engagé à promouvoir plus particulièrement **une action importante dans quatre régions pour 96**, régions où l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. ont connu une audience qui a pu s'émousser avec le temps, ou bien régions où pour des raisons historiques, nous n'avons pu nous implanter d'une façon significative.
Pour ces quatre grandes actions, nous avons besoin de **vos opinions et de vos propositions**, si possible avant fin janvier, afin qu'une préparation de celles-ci puisse y être mise en place.

Depuis plus de vingt cinq ans, la voix de l'A.F.P.E.P. puis du S.N.P.P. a toujours été **forte, libre, souvent dérangeante.** Si nous voulons garder notre richesse et notre impertinence, au service d'une profession que nous aimons, et qui risque d'être dramatiquement malmenée bientôt si nous n'y prenons pas garde, il est indispensable que chacun d'entre nous s'engage **à écouter, à dire et à agir.**

L'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. ne sera jamais une de ces institutions sclérosées, coupées de leur base, ignorantes des vrais problèmes de la profession, sans imagination et sans capacité de proposition. Cela dépend de nous tous.

Pierre LE JEUNE
Secrétaire Général Adjoint

chargé des actions régionales
1, rue Thiers 95300 Pontoise
tel et fax : (1) 30-30-01-61

Réunion de la délégation régionale A.F.P.E.P. Languedoc-Roussillon

Compte-rendu de la réunion générale du jeudi 23 novembre 1995 à Montpellier.

Prévu de longue date, notre ordre du jour a été quelque peu bousculé, alors même qu'il était déjà chargé, par l'annonce de la réforme de la Sécurité sociale. Les débats ont donc beaucoup porté sur ce sujet. Nous étions plus de 50 psychiatres présents, tous en accord sur la nécessité de **préserver pour les patients l'accès direct au psychiatre**. La crainte généralement exprimée est celle de voir surgir une **médecine à deux vitesses** où les plus démunis seraient réduits à accéder à un système excluant tout choix de leur part tandis que les plus riches auraient à financer leur choix. Vu de notre place, les propositions actuelles vont dans le sens d'une pratique tellement contrôlée qu'elle a été définie par l'un d'entre nous comme une «incarcération». C'est dire le climat d'extrême inquiétude quant au devenir de nos pratiques.

A l'issue, nous avons proposé deux «motions» : l'une pour les praticiens, que nous avons signée, nombreux, l'autre qui reprenait les inquiétudes exprimées par nos patients et que nous pourrions diffuser parmi eux sous forme de pétition à adresser individuellement à l'Elysée.

Par ailleurs, nous avons entendu les rapporteurs des travaux de trois des cinq groupes de réflexion qui ont d'ores et déjà démarré : pratique pédo-psychiatrique, psychothérapie des psychoses, éthique et psychiatrie.

Pour finir, devant l'intensité et la richesse des débats, l'ensemble des confrères s'est prononcé pour la poursuite de ces réunions locales à un rythme plus soutenu et souhaite qu'à l'Assemblé Générale du 3 décembre 95 à Paris soient étudiées les modalités de financement de la délégation régionale de l'A.F.P.E.P. Languedoc-Roussillon.

Dr Joëlle CORON et Dr Paul LACAZE